



Sensorial Handicap Cooperation

*Donner une chance aux enfants atteints de surdit 
et de c cit  en Afrique*



2020

RAPPORT

ANNUEL

Avant-propos

L'année 2020 a été marquée par le contexte pandémique (COVID19) qui a frappé de plein fouet notre planète ! Loin d'entraver nos projets, ce contexte pandémique a été l'occasion de repenser notre façon de travailler avec nos partenaires africains (visioconférences, plateforme collaborative en ligne, etc.) afin de poursuivre leur accompagnement par SHC lorsqu'il ne nous a plus été possible de réaliser des missions de terrain. Nos partenaires ont fait preuve de beaucoup de dynamisme et se sont adaptés pour continuer à accompagner les enfants en situation de handicap sensoriel et leurs familles fortement impactées économiquement suite aux mesures prises par les Gouvernements pour freiner la propagation du virus (fermetures des marchés, limitation des déplacements, fermeture de nombreuses écoles pendant plusieurs mois, etc.).

En 2020, SHC s'est dotée d'une charte éthique et d'une politique d'intégrité afin de s'assurer que tous les collaborateurs de SHC adoptent des comportements alignés avec les valeurs de l'ONG. Différents ateliers stratégiques se sont également tenus pour redynamiser sa gouvernance et faire le point sur le plan stratégique de SHC 2017-2026.

En décembre 2020, Thierry Renglet a laissé sa place de Président du CA de SHC à Félix Vanderstricht, très engagé depuis de très nombreuses années dans le secteur de la coopération. Nous remercions chaleureusement Thierry pour son dévouement et l'excellent travail qu'il a effectué en tant que Président et souhaitons la bienvenue à Félix !

SHC en bref

Sensorial Handicap Cooperation (SHC) est une ONG belge qui a pour vocation de favoriser l'inclusion et l'épanouissement des enfants atteints de cécité et de surdité grâce à la mise en place d'un environnement adapté, de qualité et accessible dans les régions les plus pauvres de la planète, et plus particulièrement en Afrique.

Mission

SHC s'est fixé pour ambition de renforcer les compétences des encadreurs d'enfants et jeunes aveugles, malvoyants, sourds et malentendants du Sud. Pour leur assurer une meilleure inclusion dans la société et tenir compte de leurs besoins spécifiques, une éducation adaptée n'est pas suffisante. C'est pourquoi, SHC s'emploie également à y associer des composantes médicales, paramédicales, sociales et économiques.

Champ d'action

Son champ principal d'action est l'appui et le renforcement, sur le long terme, des structures locales dans le domaine du handicap sensoriel. Ceci via :

- Le renforcement des capacités des partenaires locaux ;
- La formation du personnel éducatif pour une prise en charge de qualité des enfants en situation de handicap sensoriel ;
- La mise en place d'infrastructures et de matériels pédagogiques adaptés.

CÉCITÉ

Depuis 2009, SHC intervient au Burkina Faso au travers de son partenaire local, l'**Union Nationale des Associations Burkinabè pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants (UN-ABPAM)** afin de permettre à des enfants atteints d'un handicap visuel d'avoir accès à une scolarisation de qualité et de ne plus être marginalisés. En 2020, l'UN-ABPAM est intervenue avec l'appui de SHC dans 10 provinces localisées dans 9 régions : Centre (Ouagadougou), Centre Est (Tenkodogo), Centre Nord (Kaya), Centre Ouest (Koudougou), Boucle du Mouhoun (Nouna), Cascades (Banfora), Hauts Bassin (Bobo et Houndé), Nord (Ouahigouya), Sud-Ouest (Gaoua) et a ainsi permis à 431 enfants aveugles et malvoyants d'être scolarisés de la maternelle à l'Université.

Depuis 2017, SHC intervient également au Sénégal grâce à son partenaire local l'**INEFJA (Institut National d'Education et de Formation des Jeunes Aveugles)** où nous intervenons dans 4 régions du Sénégal (Thiès, Kaolack, Saint-Louis, Ziguinchor) afin de décentraliser l'éducation inclusive et offrir à un plus grand nombre d'enfants aveugles l'opportunité d'être scolarisés. Au 31/12/2020, 109 élèves aveugles et malvoyants étaient scolarisés dans des écoles inclusives au Sénégal (dont 6 enfants à l'école maternelle et 103 à l'école primaire) grâce à l'appui de SHC et de l'INEFJA.



Burkina Faso



Aménagement et équipement de locaux scolaires

Depuis 2020, le projet intervient dans une 10^{ème} province, à **Banfora**, ville du sud-ouest du pays, dans la région des Cascades. Suite à l'ouverture de la classe d'observation en octobre 2019, deux salles de classes, une salle de transcription et des latrines ont été construites à l'école primaire publique (EPP) Ouest « A » de Banfora afin d'accueillir les EHV dans de meilleures conditions d'apprentissage. Le bâtiment construit selon les normes en vigueur au Burkina Faso, a été adapté et rendu accessible aux enfants en situation de handicap (ESH). Les deux latrines de type VIP ont également été rendues accessibles aux ESH et séparées par genre (filles et garçons).



Des travaux de réfection des toits, des fissures sur les murs et de contrôle des circuits électriques ont été réalisés sur les anciens bâtiments des classes transitoires d'inclusion scolaire à Ouahigouya, Tenkodogo et Kaya.

Formations des enseignants et appuis pédagogiques

Les formations des acteurs pédagogiques restent au cœur des activités de SHC et cela,

afin de garantir un enseignement de qualité. Au total **128** acteurs ont reçu des renforcements pour la prise en charge des EHV :

- 4 enseignants spécialisés et 10 enseignants inclusifs de l'école primaire ont été formés en braille de base et en pédagogie adaptée ;
- 21 enseignants des écoles primaires inclusives ont été sensibilisés à l'accompagnement éducatif des EHV ;
- 75 enseignants spécialisés et inclusifs ont reçu une mise à niveau en calcul braille ;
- 8 encadreurs pédagogiques (directeurs d'écoles primaires, conseillers pédagogiques itinérants, et inspecteurs de l'enseignement primaire) ont été sensibilisés à l'accompagnement pédagogique adapté aux EHV.
- 42 professeurs, professeurs répétiteurs en maths et responsables d'établissements secondaires ont été formés et sensibilisés par les formateurs du programme pour assurer un meilleur accompagnement des EHV au post-primaire.

14 missions de suivi/appui pédagogique ont également été effectuées sur le terrain par les formateurs (ABPAM, SNEC et MENAPLN).

Matériel pédagogique adapté

SHC a facilité l'acquisition de matériel pédagogique spécialisé pour les enseignants (machine braille Perkins, kits géométriques adaptés, etc.) et de matériel scolaire spécialisé pour les EHV (tablettes, poinçons, cubarithmes, etc.)..

Grâce à l'acquisition de **l'imprimante Braille Box**, 674 manuels scolaires traduits en braille ont été produits par l'ABPAM pour servir de support dans les apprentissages au primaire et post-primaire, au sein des classes transitoires et inclusives depuis la classe de CO (classe d'observation) jusqu'au CM2, du post-primaire (anglais et mathématiques).

Retours au village

Afin de permettre aux enfants d'être scolarisés près de chez eux, des élèves aveugles sont retournés dans leur village après avoir bénéficié d'un enseignement spécialisé pendant 2 à 4 ans. Après l'expérience réussie de Bobo Dioulasso, Tenkodogo et Houndé, 2 EHV sont retournés dans leur quartier à Koudougou. Ils sont accompagnés par un maître de suivi itinérant dans 2 écoles primaires inclusives de Koudougou. Les résultats concluants de cette expérimentation permettent l'extension progressive vers de nouvelles zones.

Le livre de lecture « lire au Burkina » adapté au braille.

L'expérimentation du livre de lecture de l'enseignement officiel « Lire au Burkina » adapté en braille se poursuit dans les classes transitoires et s'étend progressivement dans les classes inclusives. Cette année, 9 enseignants ont été formés à la méthode "lire au Burkina" en braille. Les formateurs de l'ABPAM effectuent le suivi régulier de l'utilisation du livre dans les 8 écoles expérimentant cette méthode dans les classes transitoires au CP1 et CP2 depuis 2017 à Ouaga, Bobo, Kaya, Koudougou, Tenkodogo, Ouahigouya, Gaoua et Houndé.



Appui aux familles/structures d'accueil des EHV

En 2020, le programme a accordé un appui financier à **262 familles d'accueil** hébergeant des EHV, a supporté les frais de santé pour 287 EHV et de cantine pour 345 EHV. Grâce au précieux appui financier de la fondation TicTac et de l'ABPAM Belgique, 56 enfants aveugles et malvoyants ont été parrainés en 2020.

En plus de ces appuis réguliers et en riposte à la crise sanitaire liée au COVID-19, le programme a distribué des Kits alimentaires (sacs de riz et bidons d'huile) ainsi que des lots de morceaux de savons à 214 familles d'accueil des EHV afin de renforcer leur résilience.



Le taux de réussite des EVH au CEP est de 96% !

Tout cet accompagnement éducatif a produit ses résultats : sur les 262 enfants handicapés visuels (EHV) appuyés par le programme et inscrits à l'école primaire, le programme a accompagné au mois de juillet 2020, 23 enfants candidats au Certificat d'Etudes Élémentaires (CEP). Parmi eux 22 ont réussi leur examen (soit un taux de réussite de 96% bien au-delà du taux de réussite national des enfants voyants qui s'élève à 66,1%)

SÉNÉGAL



Infrastructures et équipements

Après la construction de 4 salles de classes transitoires et de 3 salles d'impression Braille équipées et fonctionnelles depuis deux ans, les élèves déficients visuels (EDV) ainsi que les enseignants ont bénéficié de matériel didactique et pédagogique adapté à leur enseignement et apprentissage et commandé en France en raison de leurs spécificités techniques :

- Les 18 nouveaux EDV recrutés dans les classes transitoires ont tous reçu une tablette à cuvettes et 1 poinçon pour l'écriture braille.
- 11 machines Perkins ont été achetées à l'attention des écoles inclusives ; A l'image de la machine à dactylographie, elles sont utilisées par les enseignants pour les exercices d'application.
- Les 4 formateurs ont été équipés en ordinateurs et en smartphones afin de faciliter la prise de photos et les échanges whatsapp avec les enseignants inclusifs .

Formation des encadreurs pédagogiques

Pour assurer une éducation inclusive de qualité, 34 enseignants ont reçu une **formation initiale** en Braille et aux différentes techniques d'adaptations pédagogiques. Ces formations ont été données par les formateurs de l'INEFJA qui a leur tour continuent de recevoir un accompagnement des inspecteurs sur les pédagogies différenciées et coopératives.

Ces inspecteurs assurent aussi l'évaluation des enseignants pour jauger leur niveau de maîtrise des apprentissages et permettre aux formateurs de l'INEFJA de mener des sessions de remédiation à travers les **Cellules d'Animations Pédagogiques CAP**. En tant que dispositif de **formation continue**, les CAP constituent des espaces d'échanges de pratiques entre les acteurs pédagogiques (enseignants, directeurs et inspecteurs). Ils partagent sur les difficultés pratiques rencontrées en classe et confectionnent ensemble du matériel didactique local .

Quant aux enseignants des classes transitoires, en plus des CAP, un atelier d'échange d'expériences les a réunis à l'INEFJA de Thiès avec les inspecteurs des régions. Cet atelier a permis la production de fiches pédagogiques modèles sur les disciplines spéciales considérées comme des bêtes noires des enseignants.

Ecole propre, Ecole Verte

Le programme Ecole Propre - Ecole Verte, inscrit dans les activités de l'environnement en milieu scolaire a permis aux quatre premières écoles inclusives d'initier avec leurs élèves le reboisement, la mise en place d'espaces verts, la gestion des ordures et de sensibiliser la communauté scolaire (élèves, enseignants parents...) par les activités pédagogiques et de mobilisation.



Plaidoyer et Sensibilisation

La vie de la personne handicapée étant entourée de **préjugés sociaux** dans les pays africains, une forte sensibilisation sur les réelles possibilités et l'importance de la scolarisation de ces enfants avec handicap visuel, reste le meilleur moyen pour amener les parents et la communauté à accompagner cette politique.

Grâce aux séances de sensibilisation de la cécité et la malvoyance en milieu scolaire, une autre vision du handicap commence à prendre place. La sensibilisation de l'entourage des élèves a été menée à travers des initiations en Braille français et Wolof afin d'encourager les parents à jouer leur rôle de famille en tant que premier circuit d'intégration dans l'éducation inclusive.

Au vu de la vulnérabilité des parents, les frais de scolarité des enfants déficients inscrits, ont été entièrement pris en charge en plus de la collation journalière. Une prise en charge médicale ophtalmologique est effectuée pour chaque enfant avant son inscription afin d'adapter la pédagogie adéquate à son profil.

Une éducation inclusive de qualité repose également sur des leviers appelés circuits d'intégration que sont la famille, la communauté, la société d'une manière générale ainsi que les collectivités locales. Lors de la célébration de la **journée de la canne blanche**, l'accent a été mis sur des actions pratiques comme à Thies où les autorités de la Mairie ont été invitées à effectuer une visite les yeux bandés de certaines rues afin de les encourager à mieux intégrer les besoins des aveugles dans les travaux d'aménagement communaux.

Le projet face au COVID 19

Comme tous les programmes, le projet SHC-INEFJA n'a pas dérogé à la règle de l'adaptation en pleine pandémie.

Un programme de travail a été aussitôt établi pour

- Sensibiliser les parents, famille et entourage des EDV dans le but de bien s'occuper de ces derniers
- Appuyer la résilience des familles des EDV fortement impactées par la crise
- Dérouler un programme Braille à la maison, comme contribution du projet au programme Apprendre à la maison du MEN
- Equiper les écoles inclusives de lave-mains et de produits d'hygiène pour une riposte communautaire du virus
- Elaborer avec l'aide d'un graphiste des affiches pour faire de la sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement dans les écoles inclusives



SURDITÉ



Au Sénégal, SHC soutient le **Centre Verbo Tonal de Dakar (CVT)** depuis 2017 dans le cadre d'un projet pilote d'appareillage d'enfants sourds et de formation continue des enseignants. Pour l'année scolaire 2020-2021, le CVT compte 89 enfants sourds scolarisés, 79 dans les classes spécialisées et 10 en intégration dans 4 écoles ordinaires. SHC y soutient également le **Groupe Scolaire les Cajoutiers (LC) à Warang**. Cette structure accueille 98 enfants sourds, 63 dans les classes spécialisées (Graines de Cajou), 28 dans les classes inclusives (EISEC) et 7 en formation professionnelle (hôtellerie et couture).

Au Burkina, SHC a signé une convention de partenariat avec l'**Association Paul Bouvier France** et l'**Association Paul Bouvier Bobo Dioulasso** en juillet 2020 afin de renforcer les « dispositifs surdité » (DS) qui accueillent des enfants handicapés auditifs. Un plan opérationnel et un budget ont été convenus afin d'augmenter les capacités et la qualité d'accueil des dispositifs surdité. Les activités financées par SHC démarreront véritablement en 2021.

SÉNÉGAL



Au CVT, l'année 2020 a été marquée par 2 changements significatifs

D'une part, l'introduction de la langue des signes pour offrir, à un plus grand nombre d'enfants sourds, un meilleur accès à la communication et aux apprentissages et d'autre part, l'installation du **local d'audiologie** et l'engagement d'une équipe audio-médicale locale.

Renforcement de la prise en charge audiolinguistique au CVT

En janvier 2020, grâce à un partenariat avec la Haute Ecole de Libramont, l'ARES et SHC, plusieurs stagiaires de la Haute Ecole de Libramont (HEL) ont accompagné Thierry Renglet en mission au Centre Verbo Tonal de Dakar pour l'appuyer dans les **audiométries** des enfants. Préalablement à ce stage, les stagiaires ont bénéficié de formations spécifiques dispensées par Viviane Leflere et Thierry Renglet. Pour soutenir le développement auditif et oral des enfants, un **local d'audiologie** a été **aménagé** et le CVT s'est renforcé avec l'**engagement d'une équipe audio-médicale locale** composée d'un médecin ORL et d'un audioprothésiste professionnel pour assurer sur place, 1jour/semaine, le suivi médical ORL, audiolinguistique et audioprothétique des élèves.

Renforcement pédagogique

Une **session de formation et de renforcement de la pratique pédagogique** a été donnée aux enseignants en mars par deux expertes belges bénévoles (Viviane Leflere et

Françoise Bortolin). Inscrite dans la continuité des formations de l'année précédente, cette formation s'est principalement centrée sur les stratégies spécifiques de communication et d'enseignement à appliquer avec des enfants sourds.

3 classes du préscolaire (maternelles) ont reçu du **matériel pédagogique** sélectionné pour appuyer les activités de langage et d'apprentissages chez les enfants.



Initiation à la langue des signes

Une **première formation en langue des signes** de tous les agents du centre (équipe pédagogique et personnel de l'administration) a été assurée durant 2 semaines avant la rentrée scolaire 2020-21 par un spécialiste sénégalais de la langue des signes. Ce nouvel outil de communication et d'enseignement sera progressivement introduit dans la pratique pédagogique des enseignants pour compléter la méthode verbo-tonale.

Contribution à la lutte contre la COVID19

Pour faire face à la **crise sanitaire liée à la COVID19**, SHC a également doté le CVT de deux lave-mains et d'affiches de sensibilisation conçues par l'INEFJA rappelant le respect des gestes barrières nécessaires dans une école.



Dans le Groupe Scolaire les Cajoutiers (GSLC), l'année scolaire 2020-2021 est tout-à-fait novatrice pour les enfants sourds et le maître mot en est « **l'INCLUSION** ». Créée en 2014, l'école pour enfants sourds (Graines de Cajou) a fonctionné jusqu'à la rentrée scolaire 2020 avec 6 classes spécialisées (1 classe maternelle et 5 classes élémentaires) composées uniquement d'enfants sourds.

Convaincu de l'importance d'inclure, dès le plus jeune âge, les personnes sourdes dans la société entendante et de profiter de la période scolaire obligatoire pour démarrer l'inclusion, le GSLC a décidé de créer une **nouvelle structure scolaire pour la rentrée 2020 : l'Ecole Inclusive pour enfants Sourds et Entendants Cajoutiers (EISEC)**.



Destinée à scolariser, les enfants sourds sur un mode inclusif dès l'enseignement élémentaire, l'objectif de l'EISEC est de fonctionner, à terme, avec 1 classe par niveau (du CI au CM2).

Chaque classe accueille 28 enfants, 14 enfants sourds et 14 enfants entendants et l'enseignement y est assuré par un enseignant formé en langue des signes et à la pratique spécifique de la pédagogie inclusive pour enfants sourds.

En 2020, SHC a soutenu les Cajoutiers dans ce projet de lancement d'une école inclusive par l'apport de matériel et de conseils pédagogiques ainsi que par un soutien à l'équipement de deux classes élémentaires (un CI et un CP).

SHC a également contribué à financer l'organisation d'un **séminaire de formation** de 2 semaines à destination de 11 enseignants (dont 8 femmes) avec des cours de perfectionnement à la langue des signes ASL et des cours d'initiation à la psychologie des enfants sourds et à la pédagogie inclusive. L'encadrement et l'animation des cours ont été assurés par 2 formateurs, enseignants en activité dans l'établissement scolaire inclusif pour enfants sourds à Louho (Bénin).



Conjointement un projet d'inclusion de jeunes sourds en formation professionnelle a été élaboré en partenariat avec une école professionnelle ordinaire et a permis d'initier la formation professionnelle (hôtellerie et couture) pour 7 élèves des Cajoutiers dont 4 seront accompagnés tout au long de l'année (cours théoriques, formation pratique) par un auxiliaire à la vie scolaire (AVS), interprète en langue des signes. L'objectif pour ces élèves est l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) afin qu'ils puissent exercer un métier et acquérir une autonomie économique et sociale.

SYNERGIES

L'appui à la résilience des familles avec l'APEFE au Sénégal

SHC et l'APEFE, au travers de leur partenaire local respectif (INEFJA et Jigeen Ni Tamit) ont distribué des paniers alimentaires à 100 familles malvoyantes vulnérables de Thiès dans le cadre d'un projet de lutte à la résilience en période de COVID19. Une cérémonie officielle a été organisée à cette occasion en présence notamment de M. Hubert ROISIN, Ambassadeur de la Belgique au Sénégal.

L'appui aux familles d'accueil de l'UN-ABPAM grâce à Rikolto au Burkina Faso

SHC a également mené des actions de riposte COVID-19 au profit des familles d'accueil d'enfants malvoyants au Burkina Faso en achetant plus de 5 tonnes de riz à UNIRIZ, partenaire de Rikolto et en fournissant également des produits sanitaires.

Les sensibilisations par les projections nocturnes avec Africalia au Burkina Faso

La synergie entre SHC et Africalia a permis à leurs partenaires respectifs - l'UN-ABPAM et le Cinéma Numérique Ambulant (CNA) - de mener des projections de sensibilisation dans les régions des Cascades (Houndé) et du Centre-Ouest (Koudougou et Réo). Deux nouvelles capsules ont été réalisées en 2020 à des fins de sensibilisation des communautés locales. 16 micros-trottoirs et projections nocturnes ont été animées par le CNA et l'UN-

ABPAM dans les villages des 2 régions concernées et ont permis de toucher environ 1745 personnes dont 525 hommes, 310 femmes, 565 garçons et 345 filles.

Le Son d'Enfants avec Geomoun en Belgique et au Sénégal

Depuis novembre 2019, SHC soutient la mise en œuvre du projet « Le Son d'Enfants, l'émission radio des enfants qui s'engagent », au sein d'une de nos classes inclusives à Saint-Louis (Sénégal) en collaboration avec l'ONG Geomoun. Ce projet vise à promouvoir le droit à la participation de chaque enfant. Il met en relation la classe de Julian (9 ans) de l'école communale de Masnuy-Saint-Jean dans le Hainaut et la classe de Mamadou (10 ans) de l'école Fandiery Koné de St Louis, tous deux malvoyants et scolarisés dans une classe inclusive. Début 2020, les enfants des deux pays ont échangé au travers de montages audios autour du thème de la pauvreté.



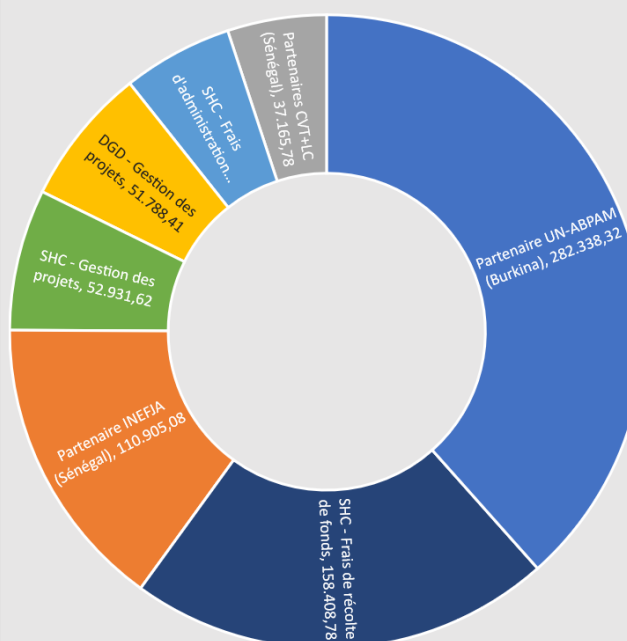
Le projet a dû être suspendu pendant la fermeture des écoles en raison du COVID19, mais cela n'a pas empêché les enfants de se soutenir au-delà des frontières pour rompre l'isolement en continuant à s'envoyer des messages.



Comptes annuels

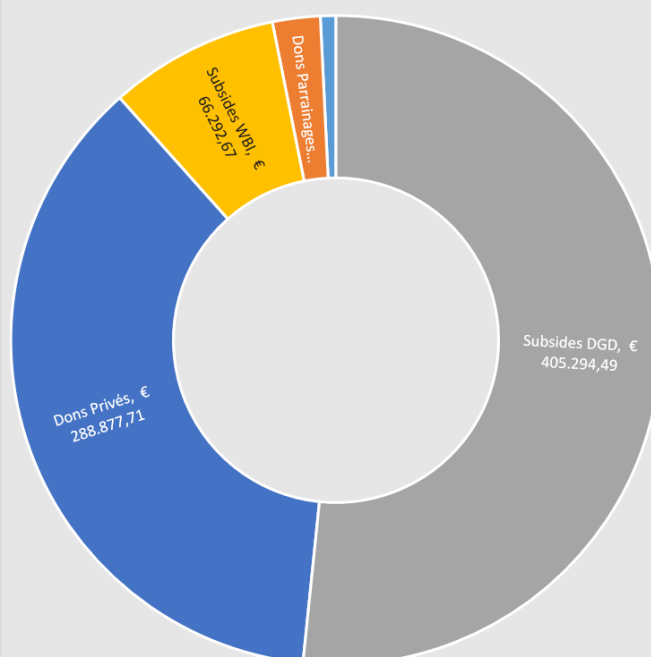
Charges 2020 (Euros)

- Partenaire UN-ABPAM (Burkina)
- Partenaire INEFJA (Sénégal)
- Partenaires CVT+LC (Sénégal)
- DGD - Gestion des projets
- SHC - Frais d'administration générale
- SHC - Gestion des projets
- SHC - Frais de récolte de fonds



Produits 2020 (Euros)

- Dons Privés
- Subsides DGD
- Subsides Autres
- Dons Parrainages (ABPAM & Tic-Tac)
- Subsides WBI
- Autres produits



Avec le soutien financier de



Belgique
partenaire du développement


Wallonie - Bruxelles
International.be


FONDATION PRIVÉE TICTAC
Entraide et partage



A.B.P.A.M. - Belgique A.S.B.L.
*Association Belge pour la Promotion
des Frangés et Malvins*
N° d'identification au statutaire : 826.188.013
Rue Jean Devils, 87 - 1050 QUELARAISON - Tél : 045 79 56 19
e-mail : an.herlin@shc.be GSM : 0478 84 88 17
Compte bancaire BE [18 1881 8114 4442](https://www.banqueparibas.be) Bank van België BIC: BEL2 3333



et de tous nos donateurs privés

Remerciements

Tout ce travail ne pourrait être possible sans l'aide précieuse et l'engagement des bénévoles, des membres de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. L'équipe SHC les remercie chaleureusement.

Membres de l'AG et du CA

ALENUS Emile (CA, AG)
BEYAERT Réginald (CA, AG)
BIARD Christine (AG)
BORTOLIN Françoise (AG)
COLLIN Vincent (AG)
CRAHAY Jeanne-Françoise (AG)
DELEN Jacques (CA, AG)
DEVILLE Philippe (AG)
GREANT Régine (CA, AG)

HERLIN Nicole (AG)
LECOMTE Thierry (AG)
LEFLERE Viviane (CA, AG)
MERCIER Michel (CA, AG)
MEYERS John (CA, AG)
RENGLET Thierry (AG)
VANDERHEYDEN Kamiel (AG)
VANDERSTRICHT Félix (CA, AG)

Siège social

IRSA/SHC
Chaussée de Waterloo, 1504
B-1180 Bruxelles

Bureau

Verte Voie 20 bte 3
B-1348 Louvain-La-Neuve
Info@sensorial.be

Pour nous soutenir*

Don unique
BE94 7360 0038 3014

Don mensuel
BE83 7360 0038 3115

*Pour toute contribution annuelle supérieure à 40€, une attestation fiscale vous sera envoyée et vous récupérez jusqu'à 45% de la somme versée, suivant votre régime fiscal. Vous ne déboursez en fin de comptes que 22€.

